

Le maire informe le conseil que suite au décès de Frédéric KUPIEC, une quête est mise en place afin de soutenir sa famille dans cette terrible épreuve.

Le maire ouvre la séance à 20h30

Sont présents : ANCELLIN Vincent, ALONSO Julie, AUGUSTE Loïc, COULANGE Enguerran, BONNEAU Céline, HERMANT Philippe, HUMAIN Yannick, RICHARD Jean Jacques, SALIGOT Thérèse, TIRMARCHE Aurélie.

Sont absents excusés : DUVAL Albert (procuration à ANCELLIN Vincent), HECQ Nicolas (procuration à HERMANT Philippe), HICTER Jacques (procuration à HUMAIN Yannick), HUTTIN Pierre (procuration à BONNEAU Céline).

Secrétaire : TIRMARCHE Aurélie.

1. LE CONSEIL DECIDE :

- ☞ D'approuver le procès-verbal du conseil du 15 janvier 2021.
- ☞ D'autoriser le Maire à signer la convention implantation des écluses avec le département.
- ☞ D'adopter le rapport eau 2019.
- ☞ De maintenir l'école sur 4 jours à la rentrée de septembre 2021 (Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi).
- ☞ De s'opposer au regroupement scolaire.
- ☞ D'allouer les mêmes subventions que l'an passé aux différentes associations communales.
- ☞ D'adopter le rapport stockage HOLNON SAVY.
- ☞ D'accepter la signature de la convention avec GRDF pour occupation domaniale pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelève en hauteur.
- ☞ Décide de nommer la salle polyvalente « Claudine BARDIAUX » afin de lui rendre hommage.

2. LE MAIRE :

- ☞ Informe de la suppression d'un poste d'enseignante à la rentrée de septembre 2021.
- ☞ Présente le projet d'aménagement de la rue de la Liberté.
- ☞ Présente les deux devis pour le columbarium.
- ☞ Informe d'un arrêté municipal de la commune de DALLON interdisant la circulation des véhicules de plus de 7.5 T sur la R D N° 68 E dans le sens Maison rouge - DALLON.
- ☞ Informe de la validation de l'arrêté préfectoral pour la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays du Vermandois.
- ☞ Informe le conseil des remerciements de la famille de Mme HAVRET Maryse concernant le décès de sa maman.

3. UN ELU INTERPELLE LE CONSEIL :

- ☞ Sur les aboiements intempestifs d'un chien rue de la Liberté.
- ☞ Sur l'augmentation de la redevance des déchets ménagers, de la suppression de 2 levés annuellement.

La séance est levée à 23.20.